Image not found or type unknown

Projectile contre véhicule

Par **yves_old**, le **12/06/2007** à **08:39**

Bonjour,

Mon amie a roulé sur un bout de tuyau qui a été projeté contre un autre véhicule, occasionnant des dégâts.

Est-elle responsable?

Par **Christelle_old**, le **12/06/2007** à **14:47**

bonjour,

Oui elle est responsable. On est toujours responsable des dommages que produisent les objets qui sont sous notre garde.

Mais pas d'inquiétude l'assurance responsabilité civile devrait fonctionner très bien. Contacter vos assurances au plus vite. En fonction des accord entre assurances celle du propriétaire de l'autre voiture devrait aussi fonctionner.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés